

FORMULAIRE UNIQUE MOUVEMENT

à retourner au plus tard le 7 mai 2026 à la DSDEN 64 : cellulemouvement1erdegre64@ac-bordeaux.fr

Bonifications concernant Mme/ M. NOM..... PRÉNOM.....		DATE DE NAISSANCE..... AFFECTATION 2025-2026.....	Pièces transmises par l'intéressé (e)	Visa de contrôle
Rapprochement de conjoint : Sont considérés comme conjoints les personnes mariées, pacsées et les personnes non mariées ayant un ou des enfants de moins de 18 ans au 01/09/2026.				
☐ Attestation d'employeur du conjoint datant de moins de 3 mois précisant la date et le lieu de travail. ☐ Pour les agents Pacsés : attestation de Pacs + extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois + justificatif d'une imposition commune ☐ Pour les agents mariés et/ ou ayant des enfant(s) commun(s) : photocopie du livret de famille. ☐ Itinéraire au plus court ViaMichelin exclusivement imprimé.				
Autorité parentale conjointe : ☐ Justificatif de domicile de l'autre parent datant de moins de 3 mois ☐ Copie du livret de famille. ☐ Itinéraire au plus court ViaMichelin exclusivement imprimé.				
Parent isolé : ☐ Toute pièce officielle attestant que le demandeur exerce seul l'autorité parentale (enseignant vivant seul et supportant seul la charge d'un ou plusieurs enfants) ☐ Toute pièce attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant. (ex : proximité de la famille, facilité de garde quelle qu'en soit la nature)				
Enfants : ☐ à naître : copie de la déclaration de grossesse ou attestation de reconnaissance anticipée du parent. ☐ de plus de 18 ans et moins de 20 ans : Justificatif récent indiquant le handicap.				
Situation de handicap de l'agent : ☐ Justificatif indiquant la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) ou bénéficiaire d'une obligation d'emploi (BOE) ou tout autre justificatif équivalent en cours de validité au 01/09/2026 .				
Situation de handicap de l'agent ou du conjoint ou de l'enfant OU maladie grave de l'enfant : ☐ Dossier médical constitué auprès du médecin du travail. ☐ Justificatif indiquant la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) ou bénéficiaire d'une obligation d'emploi (BOE) ou tout autre justificatif équivalent en cours de validité. ☐ Attestation du médecin traitant sous pli confidentiel indiquant la pathologie de l'enfant.				
Ancienneté sur poste école inclusive sans titre (intérim) : ☐ Si l'agent souhaite obtenir une bonification sur le poste occupé par intérim pour la rentrée suivante, il doit saisir ce poste en 1^{er} vœu et cocher la case correspondante.				
Ancienneté sur poste école inclusive avec titre : ☐ Si l'agent titré ayant 3 années d'exercice dans l'EI souhaite une bonification sur un poste relevant de l'école inclusive.				
Priorité sur poste école inclusive : ☐ Si l'agent souhaite obtenir une priorité sur un poste école inclusive (enseignants stagiaires, candidats libres, VAEP), il doit cocher la case correspondante et fournir un justificatif de formation CAPPEI.				
Ancienneté sur poste à responsabilité particulière : cochez la case correspondante ☐ postes français binômés langues régionales ☐ postes en langue régionale (occitan et basque) ☐ postes en UPS				
Ancienneté difficultés particulières de recrutement sur certaines écoles : cochez la case correspondante ☐ Poste en classe ☐ Postes en école à 2 classes bilingues				
Priorité sur intérim de direction : ☐ Si l'agent inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école souhaite obtenir une priorité sur le 1^{er} vœu portant sur le poste occupé par intérim durant toute l'année scolaire 2025-2026.				
Priorité sur poste en RPI : ☐ Si l'agent affecté dans une école du RPI souhaite obtenir une priorité sur le 1 ^{er} vœu portant sur un poste du RPI.				

Date et signature de l'intéressé(e) :

Reçu à la division 1^{er} degré le.....